

LE MOT DE LA MAIRE



LES DROITS DES FEMMES : PETIT REGARD DANS LE RÉTROVISEUR

L'histoire des droits des femmes se décline en luttes et en combats.

1791, Olympe de Gouges publie la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, cela lui vaudra d'être décapitée. Il faut attendre 1944 pour que l'on accorde le droit de vote, et 1946 pour que la constitution garantisse à la femme des droits égaux à ceux des hommes. Ce n'est qu'en 1965 que les femmes peuvent exercer une activité professionnelle et ouvrir un compte bancaire sans le consentement de leur mari. 1972 seulement, une loi pose le principe de l'égalité de rémunération entre hommes et femmes. 1975 est une année importante qui autorise l'IVG, le divorce par consentement mutuel, interdit la rédaction d'une offre d'emploi et le licenciement en raison du sexe. En 1982, principe d'égalité d'accès aux emplois publics. 1984, reconnaissance du viol entre époux en instance de divorce. 1999, reconnaissance d'un accès égal aux mandats politiques.

Et ce n'est qu'en 2013 que la loi autorise le port du pantalon aux femmes !

Dans les faits, les femmes restent précarisées dans l'emploi, victimes de violences et de féminicide. La place de la femme est en recul dans les consciences chez les adultes comme chez les jeunes. Soyons toutes et tous vigilant.e.s.

Laurence BALDIT

PORTRAIT DU MOIS

Arrivée en octobre 2024, la nouvelle référente familles du centre social municipal, Camille NACER-CHERIF a pleinement pris la mesure de sa mission de redynamiser le secteur dont elle est en charge.

Pouvez-vous nous raconter votre parcours de vie ?

Je suis née à Alès il y a 35 ans et j'ai débuté dans l'animation à l'âge de 15 ans. À 17 ans j'ai commencé mon parcours de formation par le BAFA et mes expériences professionnelles m'ont menée jusqu'à l'obtention du DEJEPS. J'ai occupé différents postes comme animatrice, éducatrice et assistante d'éducation puis des postes à responsabilité. À l'éducation nationale, j'ai été coordinatrice de formations au GRETA du Gard et dans la fonction publique, responsable de service éducation à Alès Agglomération avant de prendre le poste de référente familles au Centre Social. Être aujourd'hui agent de service public, c'est l'occasion de mettre mes compétences au service de l'intérêt général. C'est pour cela que j'ai passé les concours de la fonction publique et je suis aujourd'hui lauréate du concours d'Animateur Territorial, statut grâce auquel j'ai intégré la mairie de La Grand'Combe. Je remercie d'ailleurs la confiance que me témoignent les élus ainsi que la DGS car aujourd'hui je suis pleinement épanouie professionnellement.

Quel est votre rôle au sein du centre social municipal ?

Je suis référente familles, c'est un poste tout autant intéressant qu'enrichissant. Mes missions s'inscrivent dans un projet d'Animation Collective Familles que finance la CAF. Je mets en place des actions pour répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire, je développe des actions collectives, coordonne la mise en place des actions de soutien à la parentalité. Je coordonne également le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Je travaille avec les partenaires du territoire Grand'Combien et Alès Agglomération. Le travail de référente familles est varié car chaque situation est unique. Cela exige une grande capacité d'adaptation, ce qui permet de ne jamais s'ennuyer et de développer une large gamme de compétences.

Plus globalement, quels sont les projets et les actions du secteur familles pour ces prochains mois ?

Nous avons préparé, en lien avec les services de la mairie, un programme autour de la journée internationale des droits des femmes qui s'étendra du 7 au 22 mars. Nous participerons également à la Grande Lessive organisée par le SEP. Nos ateliers du jeudi se poursuivront, et nous allons nous rendre au festival itinérances. Enfin, avec certaines familles, nous préparons les départs en vacances dans le cadre de l'aide aux projets vacances, en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux du Languedoc-Roussillon.



LA
GRAND'
COMBE
Ma ville au naturel

www.lagrandcombe.fr

☎ 04 66 54 68 68

✉ mairie@lagrandcombe.fr

📍 6, SQUARE MENDÈS FRANCE
30110 LA GRAND'COMBE

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
8h/12h - 13h30/17h

Permanence d'élus, le samedi
de 9h30 à 11h30



LA GRAND'COMBE CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES AVEC TROIS RENDEZ-VOUS AU MOIS DE MARS !

À l'occasion de la Journée Internationale des Femmes, La Grand'Combe se mobilise pour mettre en lumière les luttes et les avancées des femmes à travers divers événements tout au long du mois de mars. Un mois pour réfléchir, partager, et célébrer les réalisations des femmes, mais aussi pour souligner les défis qui restent encore à relever.

Pour commencer le mois en beauté, le film documentaire «Riposte féministe» sera projeté le 7 mars à 18h à la salle Marcel Pagnol. Ce documentaire offre un regard sur le mouvement féministe contemporain, en mettant en lumière des activistes, des combats et des actions qui redéfinissent le féminisme d'aujourd'hui.

Pour la Journée Internationale des Droits des Femmes le 8 mars, plusieurs animations seront organisées sur le marché de La Grand'Combe : ateliers interactifs, fresques participatives, témoignages... afin d'aborder diverses thématiques autour de la condition féminine, de la lutte contre les inégalités, et des actions locales pour promouvoir les droits des femmes.

Enfin, autour d'un apéritif convivial, Madame M clôturera le mois avec un récital à 19h30 à la salle Marcel Pagnol, qui se transformera pour l'occasion en cabaret. Première lauréate du « Prix pour la lutte contre les violences faites aux femmes nous concernent toutes et tous » proposé par le Conseil départemental du Gard, une partie des bénéfices de la vente de son premier album « Ici et maintenant » sera reversée à une association qui accompagne les femmes victimes de violences.

Tout au long de ce mois de mars, l'exposition itinérante de l'association Femmes Ici et Ailleurs : « les grandes résistantes » accompagnera les différents moments forts et fera quelques escales dans les différents établissements scolaires de la ville.

LES ENCOMBRANTS : UN VÉRITABLE FLÉAU

Il ne se passe pas un jour dans notre commune sans que des habitants irrespectueux, qu'ils soient des particuliers ou des professionnels, ne délaissent toutes sortes de déchets sur les trottoirs, sur les bords du Gardon, le long de la voie de chemin de fer... Sacs poubelles, meubles, électroménager, déchets verts, serviettes hygiéniques et couches de bébé usagées, cartons, matériaux divers, la liste est longue.

Les agents municipaux croulent sous cette tâche ingrate de ramassage qui n'en finit jamais, dans des conditions d'hygiène trop souvent répugnantes et indignes. Ces déchets constituent un spectacle désolant et offrent une image déplorable de notre ville ; ils imposent aux enfants, aux personnes âgées, à tous les habitants de vivre dans un état de saleté inacceptable.

Chacun est responsable de l'état de propreté ou de saleté de sa ville. Les missions du personnel municipal consistent à entretenir la commune mais pas à subir la paresse et l'indifférence de quelques individus trop irrespectueux.

QUELQUES RAPPELS :

- La déchetterie est ouverte gratuitement à tous y compris le dimanche matin.
- Des containers de tris sont disponibles dans toute la ville.
- Chacun peut contacter les services de la mairie pour faire enlever des encombrants devant chez lui les lundis, mercredis et vendredis.
- Il existe des associations qui se chargent de vider des maisons lors de déménagements.

ATTENTION : « encombrant » signifie UN meuble, UN élément d'électroménager, etc. et non pas des mètres cubes de déchets, ni le contenu d'une maison à déménager.

Tout contrevenant fera désormais l'objet d'une amende et d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie. Vous êtes invités à contacter les services de la mairie pour transmettre toute information relative à des dépôts sauvages et qui permettraient d'en identifier l'origine afin que s'applique la loi.

AGENDA

- **3 mars** : Réunion de quartier, « Ribes, Aubignac, la Forêt », à 17h30 au Centre de loisirs Françoise-Dolto.
- **6 et 20 mars** : Table solidaire, Le 1^{er} jeudi du mois un repas à thème à 8 € est proposé : en mars, l'Inde - Sur réservation au 04 66 54 82 56 - SEP, 20, rue Frugère La Grande'Combe
- **5 mars** : Réunion de quartier, « Champclauson », à 17h30 à la salle municipale.
- **7 mars** : Cinéma - « Riposte Féministe » à 18h00 - France - 2022 - De Marie Perennès, Simon Depardon - Avec Marina Fois (voix) - en partenariat avec Cinéco - Salle Marcel Pagnol
- **8 mars** : Journée Internationale des Droits des Femmes : Animations, Fresques participatives, témoignages - en partenariat avec le centre social municipal et l'association Loisirs en Marche - Sur le marché
- **10 mars** : Réunion de quartier, « Centre-ville, Pelouses, Riste », à 17h30 à la salle Marcel Pagnol.
- **11 mars** : Réunion de mise en place des « Jardins familiaux » à 14h00 - Salle de l'Etat Civil - Trescol
- **14 mars** : Spectacle « État Dame » - De et avec Sarah Sankey - Mise en scène : Alain SCHONS à 19h00 - 5 et 8 € - Repas après le spectacle sur réservation au 06 62 14 29 57 - La Berline, Espace Culturel
- **20 mars** : La Grande Lessive organisée par le SEP - 17h00 - Place Jean Jaurès
- **22 mars** : Soirée cabaret - Récital de Madame M - 19h30 - Salle Marcel Pagnol - suivi d'un apéritif convivial.



En bref...

PERMIS DE LOUER

En vigueur depuis le 18 avril 2024 à La Grand'Combe, le premier bilan du dispositif « permis de louer », est positif, grâce à une communication renforcée en amont et un dialogue constant avec les propriétaires et les professionnels de l'immobilier. L'année 2025 sera donc dans la continuité avec comme objectif global de lutter contre l'habitat indigne et d'assurer aux futurs locataires un logement décent et aux propriétaires une valorisation de leurs biens.

LA GRANDE LESSIVE

Le jeudi 20 mars 2025 de 9h à 17h00, la place Jean Jaurès se transformera en une galerie d'art à ciel ouvert à l'occasion de la Grande Lessive, avec pour thème cette année « Du papier, des papiers, vos papiers ». Cet événement artistique participatif invite chacun à créer et exposer une œuvre, accrochée sur des fils comme du linge mis à sécher.

DÉBROUSSAILLEMENT

La saison hivernale est la période idéale pour se conformer aux Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).

Pour tout renseignement au sujet du débroussaillement, vous pouvez vous référer au site Internet de la préfecture du Gard ou contacter la mairie..

NUMÉROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : **112**
- POMPIERS : **18**
- SAMU : **15**
- GENDARMERIE : **17**
- VIOLENCES CONJUGALES : **3919**
- ENFANCE MALTRAITÉE : **119**
- E.D.F. DÉPANNAGE : **09 72 67 50 30**
- SERVICE DES EAUX (REAAAL) : **04 66 54 30 90**
- HABITAT DU GARD : **04 66 34 09 56**
- 3F OCCITANIE : **04 66 54 20 00**
- TRÉSOR PUBLIC : **04 66 78 45 45**
- MAISON DE SANTÉ SIMONE VEIL : **04 48 21 57 08**
- CENTRE DE SANTÉ FILIERIS : **04 66 34 02 40**
- ENCOMBRANTS : **04 66 54 68 64**
- DÉCHETTERIE : **04 66 54 86 02**